



Dans le cours de l'année liturgique, le 15 août brille d'un éclat particulier : l'Église entière, en Orient et en Occident, lève les yeux vers le Ciel et contemple avec émerveillement le triomphe de la Vierge Marie, élevée corps et âme dans la gloire de son Fils bien-aimé.

Un même élan depuis l'Orient, Jérusalem...

Dès les premiers siècles chrétiens, à Jérusalem, sur les lieux où Marie avait achevé sa vie terrestre, les fidèles se rassemblaient pour vénérer sa mémoire. Comment n'auraient-ils pas senti, par une pieuse intuition, que Celle qui avait porté en son sein le Verbe fait chair ne pouvait connaître la corruption du tombeau ? Cette conviction, transmise de cœur à cœur bien avant d'être formulée en mots savants, allait bientôt trouver ses plus beaux témoins.

Une première église fut construite à Gethsémani sous l'empereur Théodose I^{er} (379-395). Juvénal, patriarche de Jérusalem (422-458), raconta au concile de Chalcédoine (451) que c'est bien à Gethsémani que le tombeau de Marie fut trouvé vide, trois jours plus tard, quand on voulut la montrer à Thomas, autour de la chambrette à « banquette » qu'onisola du reste du rocher. Les pèlerins, par la suite, mentionnent presque tous l'existence d'un tel lieu qu'ils vénèrent. Le même Juvénal réaménagea les lieux à son retour du concile. Deux siècles plus tard, l'empereur Maurice (582-602) fit construire une autre église au-dessus de la première, de forme octogonale, selon la tradition byzantine.

Au VII^e siècle, saint Modeste, patriarche de Jérusalem, est l'auteur du plus ancien texte connu exposant explicitement la doctrine de l'Assomption dans son *Éloge sur la Dormition*. D'une grande sobriété sur les circonstances, il évoque la présence des Apôtres réunis « par une inspiration d'en haut » et le « prompt retour à la vie » de la Mère de Dieu, appelée à « partager corporellement l'incorruption perpétuelle » de son Fils. Ce texte, cité par Pie XII dans *Munificentissimus Deus*, occupe une place de tout premier plan dans la Tradition.

Au VIII^e siècle, saint Jean Damascène, dans des homélies d'une ferveur admirable, chante celle qui « ne pouvait être retenue par les liens de la mort, elle qui avait donné la vie au Créateur de la vie ». Quelle magnifique image ! La Mère de la Vie ne pouvait demeurer captive de la mort.

Fixée au 15 août par l'empereur byzantin Maurice, cette fête de la Dormition – ce doux « endormissement » de Marie – traverse bientôt les mers et gagne Rome. Là, elle prend le nom si expressif : l'Assomption, qui dit si bien le mouvement même de l'élévation. Marie est « assumée », prise par Dieu et portée par les Anges jusqu'à Lui. Mystère de tendresse divine et de gloire.

... jusqu'à Rome et l'Occident

Après l'âge patristique, la réflexion théologique se poursuit en Occident, avec l'ère scolastique. Les théologiens médiévaux intègrent l'Assomption dans une synthèse plus large sur les privilèges de Marie, en lien étroit avec sa Maternité divine

et sa préservation du péché originel ; aussi à cause de sa conformité et sa compassion au divin Rédempteur.

Au XIII^e siècle, saint Thomas d'Aquin dans son commentaire des *Sentences* de Pierre Lombard (écrit avant la *Somme théologique*, restée inachevée sur ce point précis), confirme théologiquement la croyance en l'Assomption corporelle de Marie, qu'il juge conforme à la piété et à la raison théologique, ainsi que l'avaient déjà établi ses prédécesseurs patristiques : il convenait que le corps qui a porté le Verbe incarné échappât à la corruption du tombeau.

En février 1638, le roi Louis XIII consacre solennellement son royaume, sa personne et tous ses sujets à Notre-Dame. Quelques mois plus tard naît le futur Louis XIV – grâce obtenue par l'intercession de la Vierge. Depuis lors, chaque 15 août, des processions rassemblent les fidèles à travers toute la France, en signe de gratitude et de confiance renouvelée envers celle que l'on invoque comme Reine et Mère de notre nation. Héritage précieux d'une piété filiale envers Marie, transmise de génération en génération.

Une vérité de foi enfin proclamée

La foi a été unanime pendant vingt siècles. Devant les avancées du naturalisme et du modernisme, le Souverain Pontife voulut canoniser cette croyance universelle. Le 1^{er} novembre 1950, dans un geste d'une portée exceptionnelle, le Pape Pie XII proclama solennellement le dogme de l'Assomption (Constitution *Munificentissimus Deus*). Après tant de siècles de foi vécue, célébrée, chantée par les Pères et les fidèles de toutes les chrétientés, l'Église donnait à cette conviction si chère son plus solennel et définitif visage : il est de foi révélée que Marie, au terme de sa vie terrestre, a été élevée corps et âme à la gloire céleste.

Pour notre vie spirituelle

Ce que Dieu a accompli en Marie de façon anticipée et parfaite, il nous le promet à tous : la résurrection glorieuse de nos corps et l'entrée définitive dans la joie sans fin auprès de Lui, Trinité Sainte. La Vierge Marie est notre avant-courrière, notre espérance faite visible, la preuve vivante que le Ciel promis n'est pas un rêve lointain mais une destinée réelle qui nous attend.

En ce 15 août, avec une confiance filiale et joyeuse, tournons donc nos cœurs vers elle. Confions-lui nos familles, notre patrie, nos peines, nos joies, et tous les fidèles qui souffrent beaucoup. Qu'elle, qui fut élevée au Ciel par la puissance de son Fils, nous obtienne la grâce de marcher chaque jour un peu mieux à sa suite, jusqu'au jour où, nous aussi, nous serons admis à contempler sa gloire.

Marie, Reine élevée au Ciel, priez pour nous !

Photo : Basilique enfermant la grotte du Tombeau de la Vierge Marie, Jérusalem. – au verso : plan de la basilique.



Août			Montgardin	Le Laus
Sa	1	De la Sainte Vierge au samedi Blanc 4e cl – Mém. SS. Macchabées , Martyrs – (pal) <i>St Pierre aux liens – St Pierre-Julien Eymard</i> <i>Indulgence de la Portioncule PSM</i>	Messes : 7h15 - 11h00	
Di	2	Xe Dimanche après la Pentecôte Vert 2e cl	7h25 : Messe basse 10h30 : Messe chantée	9h00
Lu	3	De la Férie Vert 4e cl	Messes : 7h15 - 11h00	
Ma	4	S. Dominique , Confesseur <i>Blanc</i> 3e cl	Messes : 7h15 - 11h00	
Me	5	Dédicace de Ste Marie-aux-Neiges Blanc 3e cl	Messes : 7h15 - 11h00	
Je	6	Transfiguration de Notre Seigneur Blanc 2e cl Mém. SS. Sixte II , Pape, Félicissime et Agapit , Martyrs	Messes : 7h15 - 11h00	
Ve	7	S. Gaëtan , Confesseur <i>Blanc</i> 3e cl Mém. S. Donat , Evêque et Martyr <i>PVM</i>	Messes : 7h15 - 11h00	
Sa	8	S. Jean-Marie Vianney , Confesseur <i>Blanc</i> 3e cl Mém. Ss Cyriaque , Large et Smaragde , Martyrs	Messes : 7h15 - 11h00	
Di	9	XIe Dimanche après la Pentecôte Vert 2e cl	7h25 : Messe basse 10h30 : Messe chantée	9h00
Lu	10	S. Laurent , Diacre Martyr <i>Rouge</i> 2e cl	Messes : 7h15 - 11h00	
Ma	11	De la féerie Vert 4e cl Mém. SS. Tiburce et Suzanne , Martyrs	Messes : 7h15 - 11h00	
Me	12	Ste Claire d'Assise, Vierge <i>Blanc</i> 3e cl	Messes : 7h15 - 11h00	
Je	13	De la Férie Vert 4e cl Mém. SS. Hippolyte et Cassien , Martyrs (pal) <i>Notre-Dame Refuge des pécheurs</i>	Messes : 7h15 - 11h00	
Ve	14	Vigile de l'Assomption, Violet 2e cl Mém. S. Eusèbe , Confesseur	Messes : 7h15 - 11h00	
Sa	15	Assomption de la Très Sainte Vierge Marie Blanc 1re cl	7h25 : Messe basse 10h30 : Messe chantée <i>Vallon des Fours</i> 15h Procession – 16h Messe chantée	9h
Di	16	XIIe Dimanche après la Pentecôte Vert 2e cl	7h25 : Messe basse 10h30 : Messe chantée	9h00
Lu	17	S. Hyacinthe , Confesseur <i>Blanc</i> 3e cl	Messes : 7h15 - 11h00	
Ma	18	De la féerie Vert 4e cl Mém. S. Agapit , Martyr	Messes : 7h15 - 11h00	
Me	19	S. Jean Eudes , Confesseur <i>Blanc</i> 3e cl	Messes : 7h15 - 11h00	
Je	20	S. Bernard , Abbé, Confesseur et Docteur <i>Blanc</i> 3e cl	Messes : 7h15 - 11h00	
Ve	21	Ste Jeanne de Chantal , Veuve <i>Blanc</i> 3e cl	Messes : 7h15 - 11h00	
Sa	22	Fête du Cœur Immaculé de Marie Blanc 2e cl Mém. S. Timothée et ses compagnons, Martyrs	Messes : 7h15 - 11h00	
Di	23	XIIIe Dimanche après la Pentecôte Vert 2e cl	7h25 : Messe basse 10h30 : Messe chantée	9h00
Lu	24	S. Barthélemy , Apôtre <i>Rouge</i> 2e cl	Messes : 7h15 - 11h00	
Ma	25	S. Louis , Roi de France et Confesseur <i>Blanc</i> 3e cl	Messes : 7h15 - 11h00	
Me	26	De la féerie Vert 4e cl Mém. S. Zéphyrin , Pape et Martyr	Messes : 7h15 - 11h00	
Je	27	S. Joseph Calasanz , Confesseur <i>Blanc</i> 3e cl	Messes : 7h15 - 11h00	
Ve	28	S. Augustin , Evêque et Docteur <i>Blanc</i> 3e cl Mém. S. Hermès , Martyr	Messes : 7h15 - 11h00	
Sa	29	Décollation de saint Jean-Baptiste Rouge 3e cl Mém. Ste Sabine , Martyre	Messes : 7h15 - 11h00	
Di	30	XIVe Dimanche après la Pentecôte Vert 2e cl	7h25 : Messe basse 10h30 : Messe chantée	9h00
Lu	31	S. Raymond Nonnat , Confesseur <i>Blanc</i> 3e cl	Messes : 7h15 - 11h00	

Confessions avant les messes de 9h et 10h30 le dimanche – Autres moments : demander.

